

25.11.2004 - 09:41 Uhr

Les Alpes souffrent toujours de la fièvre routière



Altdorf (ots) -

Les statistiques du transit alpin évoluent dans le

bon sens, mais le rythme auquel se fait le transfert modal est toujours trop lent. Une réduction annuelle de 10,5 pour cent représentant 108'000 trajets du trafic automobile lourd serait nécessaire. Seule une bourse du transit alpin, associée à une limitation stricte du nombre de trajets en transit, protégera durablement les Alpes contre de nouvelles «poussées de fièvre». A travers une action organisée devant le Palais fédéral à l'occasion de la publication du second rapport officiel sur le transfert de trafic, l'Initiative des Alpes rappelle que les Alpes souffrent toujours de la fièvre routière.

L'opposition de l'Initiative des Alpes et du peuple suisse au gonflement du trafic automobile lourd porte ses fruits. La croissance de ce trafic, ininterrompue depuis la mise en service du tunnel routier du Gothard, commence enfin à sinfléchir. Même si les chiffres sont réjouissants, il ne faut pas oublier que l'évolution favorable intervenue ces trois dernières années est due en grande partie à la morosité conjoncturelle et aux mesures de dosage du trafic mises en place à la suite de l'incendie survenu en octobre 2001 dans le tunnel du Gothard. A l'avenir, on doit toutefois s'attendre à une reprise de la croissance économique. Si l'on veut parvenir dans les délais - c'est-à-dire en 2009 - à l'objectif fixé, une diminution annuelle de 10,5 pour cent (108'000 trajets) du trafic automobile lourd est nécessaire.

Médicament supplémentaire à prescrire

Le transfert est possible. Si les instruments mis en place à ce

jour

(RPLP, réforme des chemins de fer, subventionnement du transport ferroviaire de marchandises, contrôle des poids lourds) ont déployé des effets positifs, ils ne permettront pas, à eux seuls, d'atteindre l'objectif. Les experts s'attendent à ce que le nombre de camions en transit par les Alpes dépasse toujours le million en 2015 si des mesures supplémentaires ne sont pas prises. De plus, le crédit destiné au subventionnement du transport ferroviaire de marchandises arrivera à échéance en 2010, alors que le tunnel de base du Gothard, qui apportera de notables réductions des coûts du transport par rail, ne sera inauguré qu'en 2015. Seule une bourse du transit alpin, associée à une limitation stricte du nombre de trajets en transit, permettra de protéger durablement les Alpes contre de nouvelles «poussées de fièvre». L'initiative des Alpes exhorte le Conseil fédéral à se décider enfin à prescrire ce médicament hautement efficace, ceci dans le cadre de la future loi d'exécution de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes.

Alpen-Initiative

Pour toute question:

Conseiller national Fabio Pedrina, président, 079 249 29 42

Alf Arnold, directeur, 079 711 57 13

Georges Darbellay, coordinateur romand, 079 280 54 08

Christa Mutter, 079 239 96 32

Informations:

Graphique et données sur l'évolution du trafic, liste des mesures prises pour le transfert rail-route, voir sur www.alpeninitiative.ch/pressebilder

Bourse du transit alpin, voir sur www.bourse-du-transit.ch.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100482934> abgerufen werden.